

## L'ÉDITORIAL

Simon CAQUÉ, Président du GEAE

**T**raditionnellement, le mois de décembre est l'occasion pour établir un bilan annuel des actions menées et ouvrir de nouvelles perspectives pour l'année à venir.

L'année 2013 a été très riche dans le domaine de l'administration électronique. Elle a, en particulier, été rythmée par l'*open data*. Qu'il s'agisse de son approche économique et financière avec le rapport de M. TROJETTE sur les redevances, de son accessibilité avec la nouvelle version du site gouvernemental *data.gouv.fr*, de son cadre juridique avec la réforme de la directive 2003/98/CE concernant la réutilisation des informations du secteur public ou encore de son approche théorique avec le foisonnement de la réflexion universitaire, le sujet de l'*open data* aura largement été exploré cette année. Le GEAE a accompagné ce mouvement en effectuant un travail de veille sur les textes législatifs et réglementaires, en étayant ses recherches dans le domaine de la santé électronique et des collectivités territoriales ou encore en exposant ses travaux lors de colloques, en particulier celui portant sur l'ouverture des données publiques organisé par l'université Paris 2, le CERSA et le CNRS le 12 novembre 2013.

L'année 2014 s'annonce déjà particulièrement riche en matière d'administration électronique.

Les décisions prises par le comité interministériel pour la modernisation de l'action publique du 18 décembre 2013 vont approfondir la dématérialisation dans les relations entre citoyens et administrations, moderniser les infrastructures informatiques de l'État ou encore supprimer un certain nombre de redevances de réutilisation d'informations publiques. Le GEAE accompagnera toutes ces évolutions et continuera de proposer ses analyses sur les enjeux de ces transformations importantes à la fois pour les personnes publiques et pour les citoyens.

Dans la mesure où la transition vers une administration de plus en plus dématérialisée est amorcée dans de nombreux pays, le GEAE aura également vocation, en 2014, à développer des analyses comparatistes voire à nouer des partenariats à l'international afin de donner un relief supplémentaire à son expertise.

Enfin, le GEAE publiera en ligne le premier numéro de la revue d'administration électronique (RAE) qui a pour objectif de réunir des analyses précises et documentées afin de contribuer à améliorer la diffusion de la connaissance sur le *e-government*.

Voilà les enjeux pour cette année 2014 que je souhaite à tous, remplie de réussites. ■

## LE CHIFFRE-CLÉ

87

*C'est le nombre de textes réglementaires concernant des traitements automatisés qui ont été publiés au Journal officiel entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 25 décembre 2013.*

## L'ACTUALITÉ DU GEAE

12  
nov.  
2013

Le GEAE était représenté au colloque de l'université Paris 2 – CERSA – CNRS sur *Open Data & données personnelles*.

5  
déc.  
2013

Assemblée générale du GEAE.

### Recevoir la lettre du GEAE

Pour être informé des travaux du groupe et de l'actualité de l'administration électronique, inscrivez-vous sur :

<http://www.geae.fr/newsletter.html>

### Plus d'infos sur le GEAE



[www.geae.fr](http://www.geae.fr)



[contact@geae.fr](mailto:contact@geae.fr)



+33 9 50 08 87 22

## LE POINT SUR... EU-LISA



Le 1<sup>er</sup> décembre 2013 a été célébré le premier anniversaire de l'Agence eu-LISA, l'agence européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle dans le domaine de la liberté, de la sécurité et de la justice au sein de l'Union européenne.

En 2001, le Parlement européen suggérait de centraliser la gestion des systèmes d'information dans le domaine de la liberté, de la sécurité et de la justice. Eu-LISA a donc été créée en ce sens. Ainsi, l'agence est notamment chargée depuis le 9 mai 2013 de la gestion du système d'information Schengen de deuxième génération (SIS II). Elle a également commencé progressivement à prendre en charge d'autres systèmes d'information à grande échelle développés par l'Union européenne pour permettre aux douaniers, policiers et autorités judiciaires d'échanger et de comparer des informations dans leurs bases de données nationales ; il s'agit notamment des systèmes EURODAC (base de données reprenant les empreintes des demandeurs d'asile dans le cadre du règlement européen n° 343/2003 du 18 février 2003 dit « Dublin II » qui vise à déterminer l'État membre de l'Union européenne responsable d'examiner une demande d'asile en vertu des dispositions de l'article 51 de la Convention de Genève), et VIS (système d'information sur les visas, opérationnel depuis octobre 2011).

S'agissant de sa gouvernance, Eu-LISA, dont le siège est situé à Tallinn (Estonie), est composée d'un conseil d'administration (*management board*) dont les membres sont les représentants des États membres, d'EUROPOL et d'EUROJUST ainsi que des États associés (Suisse, Islande, Norvège et Lichtenstein). L'agence est dirigée par un directeur exécutif, M. Krum GARKOV (Bulgarie). ■

# L'ACTUALITÉ DE L'ADMINISTRATION ÉLECTRONIQUE

## Etalab : les lauréats du concours Dataconnexions #4



Les concours Dataconnexions de la mission Etalab (SGMAP) ont vocation à récompenser les projets originaux de réutilisation des données publiques mises à disposition sur le site data.gouv.fr.

La quatrième édition du concours a distingué huit projets innovants dont, dans la catégorie grand public, le projet *Open Food Facts* qui met à disposition une base de données ouverte sur les produits alimentaires du monde entier. ■

 [Davantage d'information sur le site d'Etalab](#)

## France : un nouveau traitement automatisé pour la Caisse nationale militaire de sécurité sociale

Le décret n° 2013-1142 du 10 décembre 2013 autorise la mise en œuvre par la Caisse nationale militaire de sécurité sociale d'un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « dossier unique ». Ce traitement a pour finalité de coordonner l'instruction et d'assurer le suivi des dossiers relatifs aux aides allouées aux personnels militaires affiliés à la caisse, à leurs familles, aux personnels civils du ministère de la défense et aux titulaires d'une pension militaire d'invalidité. ■

## France : lancement d'une nouvelle version du site data.gouv.fr

Le Premier Ministre a lancé le 18 décembre 2013 une nouvelle version du site gouvernemental de mise à disposition de données ouvertes data.gouv.fr.

Le site qui arbore un nouveau design est propulsé par la plateforme collaborative CKAN. Son contenu comprendra de nouveaux jeux de données. À cet égard, un nouveau mode de calcul des jeux de données les porte à 12 928. ■



 [Consulter le site data.gouv.fr](#)

## France : les dernières décisions du CIMAP en matière d'administration électronique



Le comité interministériel pour la modernisation de l'action publique (CIMAP) du 18 décembre 2013 a pris de nouvelles décisions concernant l'administration électronique. Il s'agit en particulier de la dématérialisation du timbre fiscal, de la modernisation en profondeur des systèmes d'information de l'État, de l'augmentation de 20 % du nombre d'utilisateurs recourant aux services numériques, ou encore de la suppression de plusieurs redevances de réutilisation d'informations publiques avec l'interdiction d'en créer de nouvelles (décision n° 24). ■

 [Lien pour télécharger le relevé de décisions : CIMAP du 18 déc. 2013](#)

LA LETTRE DU GEAE

ISSN 2267-0602 – NUMÉRO 4 – DÉCEMBRE 2013

Fréquence de publication : trimestrielle - Édition : Groupe d'étude sur l'administration électronique - Directeur de la publication : Simon Caqué - Comité de rédaction : Comité d'orientation et de lecture du GEAE - Le GEAE : 14 rue Taine 75012 Paris - Mail : contact@geae.fr